FORMULAIRE
PIIA-I, II, III & IV
DÉROGATION MINEURE

Municipalité d'Austin
21, chemin Millington, Austin
(Québec) J0B 1B0
www.municipalite.austin.qc.ca

Tél. : 819 843-2388
Téléc. : 819 843-8211

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

N° de la demande : _____

Nom du ou des requérants :

Adresse des travaux : _____

Téléphone :

Cell : _____ **Autre :** _____

Courriel : _____

Type de demande :

☐ PIIA-I ☐ PIIA-III ☐ Dérogation mineure

☐ PIIA-II ☐ PIIA-IV

Informations obligatoires (à remplir à l'interne) :

N° de lot (s) : _____

Superficie du terrain : _____ Zone : _____

☐ Adjacent à un cours d'eau

Paiement à l'avance obligatoire :

☐ PIIA (100$) N° de reçu : _____

☐ Dérogation mineure (300$) N° de reçu : _____

DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE À CETTE DEMANDE

PIIA-I

☐ **Bâtiment existant :** Fournir matériaux, plans et échantillons. Les transformations et rénovations doivent s'harmoniser avec le type architectural existant. Matériaux de revêtement nobles tels que brique rouge, clin de bois ou bardeau de bois. Fenêtres à guillotine ou à battant. Portes françaises plutôt que portes patio. Galeries et balcons à préserver, en bois ou fer forgé noir entre la main courante et la lisse.

☐ **Nouveau bâtiment :** possible seulement en cas de démolition ou destruction par sinistre. Dans ce cas les

règles du PIIA-II s'appliquent.

- ☐ **Bâtiment d'intérêt historique ou patrimonial :** Fournir un aménagement paysager qui met en valeur le bâtiment. Conserver les arbres de valeur. Plantation d'arbres de bon calibre dans la cour avant. Porte d'entrée avant doit être mise en valeur par des plates-bandes le long de la façade (conifères, arbustes et plantes à fleurs).
- ☐ **Bâtiment accessoire :** Fournir, plans, matériaux, couleurs, échantillons avec exigences suivantes : modification, rénovation et addition doivent avoir une présence discrète. Volumétrie doit être moins de 50% du bâtiment principal. Hauteur 1 étage avec demi-étage possible en pignon si nécessaire. Les couleurs doivent avoir un certain lien visuel avec le bâtiment principal.
- ☐ **Photos :** montrant le bâtiment sur chaque face.

PIIA-II

- ☐ **Plans :** Les toits à 2 versants pentus avec pignon sur rue sont souhaités. Les toits monopentes et plats ne sont pas autorisés sauf pour une petite surface.
- ☐ **Matériaux extérieurs** : (revêtement, portes, fenêtres, toiture) : couleur , types et échantillons. Fenêtres à guillotine ou à battant. Portes françaises à privilégier en façade au lieu des portes patio. Chambranles de 4 pouces pour les fenêtres. Couleurs ne doivent pas être vives ou criardes. Environ 70% d'un seul matériau extérieur est dominant s'il y en a plusieurs.
- ☐ **Plan d'aménagement paysager :** Les plantes indigènes sont à privilégier et se trouvent à l'annexe 5 du *Règlement de zonage*. Les haies en bordure de rue ne sont pas souhaitées.
- ☐ **Plan d'arpentage** avec implantation de la maison et de l'entrée charretière. L'implantation doit respecter un alignement avec les constructions voisines.

PIIA-III (toits monopente et plats)

- ☐ **Plans.**
- ☐ **Photos des bâtiments existants sur la propriété.**
- ☐ **Plan d'implantation** avec marges de recul.

PIIA-IV (pentes entre 15 et 25% et terrains de moins de 3000 m^2 dans la zone 3.3-RV)
(pentes entre 15 et 30% sur le reste du territoire d'Austin)

- ☐ **Plans.**
- ☐ **Plan d'arpentage** avec implantation du bâtiment et de l'entrée charretière, marges, pentes, talus et courbes de niveau.
- ☐ **Étude des eaux de ruissellement et plan .**
- ☐ **Mesures de protection pendant les travaux (barrières à sédiments) .**
- ☐ **Illustration montrant les gouttières et comment l'eau sera recueillie pour la zone 3.3-RV uniquement** (le propriétaire peut faire le dessin sur le plan d'implantation, pas besoin d'architecte ou de technologue).
- ☐ **Photos montrant les zones de pentes fortes.**
- ☐ **Photos montrant les arbres de qualité à préserver sur le terrain .**
- ☐ **Arbres qui devront être coupés à indiquer sur le plan d'implantation.**

Dérogation mineure

- ☐ **Plans.**
- ☐ **Plan d'implantation** avec marges de recul.
- ☐ **Texte explicatif rédigé à l'ordinateur et joint à la demande par courriel.**
- ☐ **Tout autre document permettant de rendre la demande recevable** (accord des voisins, dérogation semblable dans le voisinage immédiat etc.).

N.B. Si tous ces documents ne sont pas fournis, la demande ne sera pas présentée au Comité consultatif d'urbanisme.

Signature_____ Date : _____

Date de dépôt de la demande complète : _____

Pour toute information additionnelle, svp contacter :
Dominique Gagnon, Service d'urbanisme
d.gagnon@municipalite.austin.qc.ca
819 843 2388 poste 231
Je suis au bureau les lundis et mardis.